U-4756

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

☒ Communauté française
☐ Provincial et communal
☐ Libre confessionnel
☐ Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :
Didier LETURCQ, Directeur général adjoint
Président du Conseil de Coordination

Date et signature : ....

2. Intitulé de l'unité de formation :

Principes de base Feng Shui: aménagement et décoration - niveau 2

CODE DE L'U.F. : 81 63 02 U21 E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 801

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 1 page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

☒ Enseignement secondaire de : ☒ transition ☐ qualification
du degré : ☐ inférieur ☒ supérieur

☐ Enseignement supérieur de type court ☐ Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	☐	Technique	☐
Economique	☐	Economique	☐
Paramédical	☐	Paramédical	☐
Social	☐	Social	☐
Pédagogique	☐	Pédagogique	☐
Agricole	☐	Agricole	☐
Maritime	☐	Maritime	☐

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : X ☐ oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 1 page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page(s)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : 81 63 02 U21 E1	Code du domaine de formation : 801

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours	Classement du(des) cours	Code U	Nombre de périodes
Principes Feng Shui	CT	6	40
Travaux pratiques	PP	L	8
2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur pédagogique chargé de la coordination :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 14.03.11

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la coordination du service d'Inspection

(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITÉ DE FORMATION

1. FINALITÉS GÉNÉRALES :

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

2. FINALITÉ PARTICULIERE :

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de développer les principes Feng Shui afin d'optimaliser le bien-être dans un cadre de vie.

ANNEXE 2

CAPACITES PRÉALABLES REQUISES DE L'UNITÉ DE FORMATION

2.1.Capacités :

L'étudiant sera capable, dans le cadre de l'application à usage personnel, pour améliorer son propre bien-être:

dans le cadre de l'application pour un usage personnel et en vue d'améliorer son propre bien-être,

- de repérer sur les plans d'un rez-de-chaussée et d'un étage, les 8 zones d'ambiance couleurs et les 8 zones de 3 beaux quartiers en appliquant le concept des 5 éléments;
- de déterminer les couleurs d'ambiance favorables pour les différentes pièces;
- de disposer des éléments de décoration en respectant les principes Feng Shui;
- de justifier les différents choix.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu :

Attestation de réussite de l'unité de formation *"Principes de base Feng Shui: aménagement et décoration - niveau 1"* code n°..... de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITÉ DE FORMATION

Aucune recommandation particulière.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITÉ DE FORMATION

L'étudiant sera capable de:

en technologie

- développer les concepts Yin et Yang en fonction des besoins et selon l'endroit,
- caractériser les cycles réducteur, d'équilibre et d'harmonie des 5 éléments,
- différencier les boussoles Feng Shui,
- exploiter les bonnes mesures Feng Shui pour la sélection des éléments du cadre de vie,
- développer le concept du Bagua selon les principes de "l'école de la forme",
- caractériser les principales règles de construction,
- déterminer un nouvel élément manquant par l'application de la numérologie additionnelle,
- modifier certaines habitudes de vie en appliquant le concept "maison d'est et d'ouest",
- exploiter les "bonnes directions" afin de déterminer certains aménagements positifs,
- exploiter les différentes numérologies: binômes du jour, carrés magiques, bonnes dates de l'année,
- sélectionner les protections adéquates contre les énergies négatives de l'année et les positionner dans le cadre de vie.
- d'aménager un jardin en respectant les principes Feng Shui.

en pratique professionnelle

- appliquer, dans un cadre de vie, les principes Feng Shui en vue d'améliorer le bien-être des occupants.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITÉ DE FORMATION

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable:

- de proposer tous les actes positifs d'aménagement et de décoration selon les principes Feng Shui,
- de justifier les différentes propositions.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le degré de pertinence des choix opérés,
- le niveau de précision dans la justification des choix opérés,
- le degré d'autonomie atteint.

ANNEXE 6

CHARGÉ DE COURS DE L'UNITÉ DE FORMATION

Un enseignant ou un expert.
L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en rapport avec le programme du présent dossier pédagogique.